



à Nébian
15 mars
1 jours / 6h - 60 €

Inscriptions
2026



STAGE «Peinture»

Toutes techniques & bases fondamentales,
Pour tous, débutant ou confirmé !

Suite à l'achat du stage de peinture, je vous remercie et vous prie de bien vouloir remplir ce formulaire pour acceptation des CGV sur la page suivante.

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP :

Commune :

Tél. :

Email :

Je souhaite recevoir la newsletter : oui non

Le _____ à _____

Signature du stagiaire
Bon pour acceptation des CGV en page 5

Durée du stage : 6 h de cours

1 journée : 10h-13h & 14h-17h : 60 €

Prix : comprenant les cours uniquement.

Le matériel est à prévoir, voir la liste en annexe*

- Pique-nique tiré du sac

 contact@tziencorinne.com

Corinne TIZIEN, 10 rue Jeanne de Charrin, 34080 Montpellier

 06 27 12 05 74  www.corinnetizien.com

Affiliée à la maison des artistes Siret : 423494350 00022



Conditions générales de vente / Corinne TIZIEN

Stage, Carnet de voyage, dessin, croquis, aquarelle.

Article 1

Corinne TIZIEN s'engage à fournir une prestation pédagogique d'enseignement du dessin, de l'aquarelle et du croquis sur le motif pendant toute la durée du stage à raison de 3 à 6 heures par jour dispensée par un professeur expérimenté. Les horaires et la durée des séances de dessin sont variables selon le programme et/ou les aléas du voyage ou de la journée. Corinne TIZIEN ne peut être tenu pour responsable des retards, imprévus de toutes natures et autres circonstances indépendantes de sa volonté qui réduiraient les temps de dessin. Le matériel de dessin n'est pas inclus dans la prestation pédagogique.

Article 2

Corinne TIZIEN ou son représentant est le seul référent pour toutes questions et décisions relatives à l'encadrement du groupe et au déroulement du voyage.

Article 3

La condition physique et mentale du stagiaire doit lui permettre de suivre le stage Carnet de voyage en s'adaptant au rythme du groupe. Il faut notamment être apte à supporter des conditions de dessin en extérieur (aléas climatiques), à marcher selon le programme du stage et à dessiner toute la journée.

Article 4

Conditions de règlement

L'inscription au stage sera validée à réception du bulletin d'inscription dûment complété et signé et du paiement d'un acompte s'élevant à 50% du montant de la prestation pédagogique.*

Le solde sera à régler au plus tard 35 jours avant la date de commencement du stage.

*Les conditions de règlement peuvent différer d'un stage à l'autre et seront alors indiquées sur le bulletin d'inscription.

Article 5

Si le stage Carnet de voyage nécessite des prestations de transports, d'hébergement ou de toute autre nature que ce soit, celles-ci devront être souscrites par le client individuellement dès la confirmation écrite du stage et seront placées sous sa seule responsabilité.

1. Si le client souscrit à des prestations annexes avant la confirmation du stage, le client ne saurait exiger de Corinne TIZIEN un quelconque dédommagement en cas d'annulation du stage pour toute raison que ce soit.

2. Après confirmation du stage : en cas d'annulation de la prestation pédagogique afférente au stage Carnet de voyage animé par Corinne TIZIEN, à la suite d'un empêchement de quelque nature que ce soit, dûment avéré et concernant Corinne TIZIEN ou l'un de ses proches (conjoint, enfant, parent), le client ne pourra invoquer l'annulation de son stage comme cause automatique de résiliation sans frais de ses prestations de voyage parallèlement acquises. Si le client préfère renoncer à celles-ci, les prestataires appliqueront alors leurs conditions d'annulation. *

*Sauf assurance spécifique, les frais d'annulation resteront à la charge du client.

Article 6

6.1 Conditions et frais d'annulation

Aucun dédommagement ne sera versé en cas d'annulation de part et d'autre.

- Si annulation par le client à 35 jours ou plus de la date de commencement du stage, celui-ci perdra les sommes versées à titre d'acompte.
- Si annulation par le client à moins de 35 jours de la date de commencement du stage, celui-ci perdra l'intégralité du montant de la prestation pédagogique.
- Si annulation par Corinne TIZIEN, celle-ci remboursera l'intégralité des sommes versées au titre de la prestation pédagogique.

6.2 Conditions et frais d'annulation spécifiques à la situation consécutive à une pandémie ou catastrophe naturelle, guerre, attentat, coup d'état.

Ces conditions complètent ou se substituent aux conditions énoncées au paragraphe 5.1

- En cas de restrictions gouvernementales imposées empêchant la tenue du voyage dans des conditions acceptables (par exemple : confinement, mesures de quarantaine imposées à l'entrée du territoire, restrictions de déplacement), le montant de la prestation pédagogique perçue par Corinne TIZIEN sera intégralement remboursé dans un délai maximum de 3 mois.

- Si le stage est confirmé et qu'aucune mesure de restriction gouvernementale n'empêche le stage de se tenir, toute annulation du fait du stagiaire, quel qu'en soit le motif y compris un test PCR positif, l'absence de passe sanitaire valable ou une mesure de précaution personnelle ne saurait donner lieu à un avoir ou un remboursement. Les modalités de remboursement énoncées dans le paragraphe 5.1 seront alors strictement appliquées.

Article 7

Si les conditions météorologiques rendaient impossible la tenue du stage dans des conditions acceptables (pluie forte et continue, événements climatiques extrêmes et imprévisibles), Corinne TIZIEN pourra prendre la décision d'interrompre le stage.

Un avoir calculé au prorata de l'action déjà effectuée, déduction faite d'un forfait de 50 euros correspondant à la prestation d'organisation et aux supports de stage, sera alors proposé sur un autre stage Carnet de voyage.

Aucun remboursement ne saura être exigé.

Article 8

Corinne TIZIEN se réserve le droit de modifier le lieu du stage pour un autre lieu permettant des conditions pédagogiques équivalentes pour l'apprentissage du dessin si jamais des restrictions de voyage ou de déplacement empêchaient le stage de se dérouler au lieu initialement prévu. Dans ce cas, si les personnes inscrites préféraient renoncer à leur stage, un remboursement ou un avoir valable 12 mois seraient alors proposés sur un stage équivalent.

Signature :

Date:

Corinne TIZIEN, 10 rue Jeanne de Charrin, 34080 Montpellier
Siret : 423 494 350 000 22-APE 9003A